



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANTILLY

SÉANCE DU 3 MARS 2026 À 20H00

- Nombre de conseillers élus : 11
- Nombre de conseillers en fonction : 11
- Nombre de conseillers présents : 10
- Nombre de votants : 11 (dont 1 pouvoir)

Date de la convocation : le 17 février 2026

Le Conseil Municipal d'ANTILLY, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni le 3 mars 2026 à 20h00 dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud DEMUYNCK.

Conseillers présents : Arnaud DEMUYNCK, Marc LEDURE, Florent PIERRON, Guy BILTHAUER, Laetitia CAVENEL-LAURI, Yannick DUPIRE, Fanny MATTE, Anthony PFEFFER, Philippe STEIMETZ, Didier THIRY.

Conseillers absents : Vianney PERRIN (pouvoir à Arnaud DEMUYNCK pour tous les points à l'ordre du jour).

Secrétaire de séance : Florent PIERRON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

POINT 8 : SUBVENTIONS 2026. DCM N°008/2026

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la répartition des subventions à verser aux associations pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

CONSEIL DE FABRIQUE D'ANTILLY	250 €
DOJO ENNERY 57	250 €
ENTENTE PONGISTE DE VIGY	250 €
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	250 €
LES DONNEURS DE SANG VIGY ET ENVIRONS	200 €
UNE ROSE UN ESPOIR	150 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	100 €
ASSOCIATION 1-2-3 CŒURS	100 €

Antilly, le 5 mars 2026

Le Secrétaire,
Florent PIERRON

Le Maire,
Arnaud DEMUYNCK